

# Contrôle du dossier énergétique pour mise à l'enquête

<b>Commune :</b>	<b>Cheseaux-sur-Lausanne</b>	<b>N° CAMAC : 123456</b>
Parcelle n° :	1256	
Propriétaire :	Bolomey Jean-Edouard	
Acquéreurs :		
Projet :	Construction d'un immeuble locatif	

**Catégorie d'ouvrage :** Habitat collectif

**Type de travaux :** Bâtiment neuf

**SRE :** 821 m2

<b>Contenu du dossier</b>	<b>OK</b>	<b>non</b>	<b>remarques</b>
<b>Formulaire EN-VD complété et signé</b>	<b>x</b>		
Tous les formulaires nécessaires présents avec annexes	<b>x</b>		
EN-VD-72 Part minimale d'énergie renouvelable	<b>x</b>		
EN-VD-2a Isolation performances ponctuelles			
EN-VD-2b Isolation performances globales	<b>x</b>		
EN-VD-3 Chauffage et eau chaude sanitaire	<b>x</b>		
EN-VD-4 Installations de ventilation			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
EN-VD-5 Refroidissement - humidification			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
EN-6 Locaux frigorifiques			
EN-7 Serres artisanales ou agricoles			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
EN-8 Halles gonflables			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
EN-9 Installation de production d'électricité			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
EN-VD-10 Chauffage en plein air			
EN-VD-11 Piscines et jacuzzis extérieurs chauffés		<b>x</b>	<i>piscine présente sur les plans, pas de formulaire au dossier</i>
EN-12 Eclairage			
EN-13 Ventilation - climatisation			
EN-VD-15 Grands consommateurs, nouveaux sites			compétence cantonale, à transmettre à la CAMAC
<b>Formulaires</b>	<b>OK</b>	<b>non</b>	<b>remarques</b>
<b>EN-VD-72</b>			
Domaine d'application	<b>x</b>		
1. Chauffage	<b>x</b>		
2. Eau chaude	<b>x</b>		
3. Electricité	<b>x</b>		<i>attention, la surface sur plan paraît insuffisante par rapport à la puissance nécessaire</i>
4. Refroidissement / humidification			
<b>EN-VD-2a</b>			
Protection solaire - refroidissement			
Exigences bâtiments neuf / bâtiment existant			
Catégorie d'ouvrage / agent énergétique			
Ponts thermiques traités			
Eléments d'enveloppe et valeurs U			
<b>EN-2b</b>			
Performace globale ok / programme certifié		<b>x</b>	<i>voir remarques sur le bilan thermique</i>
Protection solaire - refroidissement	<b>x</b>		
<b>EN-VD-3</b>			
Production de chaleur	<b>x</b>		
Distribution de chaleur - isolation des conduites	<b>x</b>		
Dispositif d'émission de chaleur	<b>x</b>		

Production d'eau chaude sanitaire	X		
Décompte individuel des frais de chauffage et ECS		X	plus de 5 logements, le décompte est obligatoire
Résidences secondaires			
<b><u>Éléments d'enveloppe, calcul de valeurs U</u></b>	<b>OK</b>	<b>non</b>	<b>remarques</b>
Tous les éléments d'enveloppes sont présents			
- plancher		X	Le calcul doit tenir compte du chauffage au sol intégré
- toiture		X	Le calcul ne tient pas compte des éléments inhomogènes (chevrons)
- façades	X		
- éléments contre non-chauffé	X		
- fenêtres	X		
- caissons de stores	X		
Ponts thermiques pris en compte	X		
Ponts thermiques cohérents	X		
<b><u>Si calcul selon performances globales</u></b>	<b>OK</b>	<b>non</b>	<b>remarques</b>
Altitude et station climatique correctes		X	projet à plus de 800m d'altitude -> La Chaux-de-Fonds
Capacité thermique	X		
Facteur de régulation	X		
Surfaces d'enveloppe			
- plancher	X		
- toiture	X		
- façades		X	manque env. 20%, vérifier si la surface est calculée à l'extérieur de l'enveloppe thermique
- fenêtres	X		
Orientation des façades (et des fenêtres)	X		
Longueur ponts thermiques "appui de fenêtre" (type 5)	X		
Longueur ponts thermiques pris en compte (type 1, 2, 3 ou 6)	X		
Valeurs psi ou chi des ponts thermiques: calcul ou réf.	X		

correction pas nécessaire, marge suffisante

à corriger ou justifier

à vérifier à l'exécution